

Urbanisme : les élus ont-ils leur mot à dire ?



Serge Steyer, réalisateur-documentariste, installé au Bono depuis douze ans, s'est intéressé aux enjeux de l'urbanisation dans une petite ville du Morbihan soumise à une forte pression foncière. Il a filmé les tractations entre élus, urbanistes conseils, promoteurs et architecte à propos d'un quartier en devenir à Auray.

Un nouveau quartier va naître à Auray. Elus, urbanistes conseils et promoteurs entament un dialogue, parfois difficile, devant la caméra du réalisateur, Serge Steyer. Documentaire à voir, jeudi, à Saint-Avé.

Dans *Huis clos pour un quartier*, vous retracez la conduite d'une opération d'urbanisme d'ampleur au coeur d'Auray, entre les vœux de la municipalité conseillée par une agence d'urbanisme de Vannes et le souhait des promoteurs. Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de ce documentaire ?

Serge Steyer. France 3 m'avait demandé un sujet sur le Golfe. Depuis 12 ans que je réside au Bono, je mesure l'urbanisation effrénée des communes alentours. Ça m'intéressait de voir comment la

démocratie locale cherche à maîtriser l'étalement urbain en pénétrant au coeur de la machine décisionnelle. J'ai envisagé de le faire à Vannes. Ça n'a pas été possible.

J'avais le contact avec l'agence d'urbanisme vannetaise, Territoires en mouvement. Elle conseillait la municipalité alréenne sur un projet de création d'un quartier de 5 hectares en coeur de ville (1). Les élus alréens ont accepté que j'assiste, d'octobre 2005 à juin 2006, à toutes les réunions entre les protagonistes, élus, urbanistes et promoteurs, non sans inquiétude, sans doute

Inquiétude, c'est-à-dire ?

Au départ de ce quartier nouveau de quelque 250 logements, il y a d'abord une relation entre l'agence conseil et la municipalité. La première propose un fractionnement à la parcelle en brassant habitant social, location et accession et logements privés. Il s'agit de casser les stéréotypes pour une mixité sociale assumée. Il n'y a pas la partie la mieux exposée du terrain aux promoteurs et l'autre, cédée à la commune pour du logement social. Les urbanistes suggèrent également de réserver du terrain pour des activités libérales, du commerce et des services publics.

Quand les promoteurs, y compris les bailleurs sociaux, entrent dans la danse, c'est pour freiner des quatre fers sur le thème : « **Votre projet est super, mais on ne peut pas le faire.** » Pendant plusieurs semaines, le travail de concertation s'est interrompu. J'ai cru que le projet allait capoter. Finalement, au printemps 2006, c'est reparti cahin-caha.

Que retenez-vous de ce huis clos auquel vous avez assisté, caméra en main ?

C'est un peu le verre à moitié vide et à moitié plein. Tout dépend du point de vue. En l'occurrence, c'est au spectateur de se faire le sien. Le mien, c'est que le projet initial a été dévoyé. J'ai eu le sentiment que le promoteur et son architecte redessinaient le quartier par rapport à leurs impératifs, souvent économiques, par-delà les conseils des urbanistes ou les souhaits de la municipalité.

A ce titre, j'ai été surpris par la relative impuissance des élus qui en arrivent à jouer un rôle d'arbitre entre les acteurs d'un dossier au lieu de s'arc-bouter sur leur projet, devenu contre-projet. A bien y réfléchir, c'est peut-être aussi la faute des citoyens qui s'impliquent assez peu dans le bien commun et demandent à leurs élus des arbitrages à court terme sur des enjeux locaux très personnalisés. Cela n'encourage pas la démocratie participative, plutôt le huis clos décisionnel en petit comité sans interaction.

En dehors de l'avant-première de jeudi, quelle est la vocation de ce 52 minutes ?

Il a été produit par la boîte rennaise Mille et une films et coproduit par France 3. Il devrait être programmé par cette chaîne à partir de la rentrée. Il va également sortir en DVD. Je pense qu'il va alimenter le débat, notamment avec le concours du milieu associatif, sur la ville qu'on veut pour demain. Faut-il continuer à la penser comme on la construit depuis des décennies en distinguant zone résidentielle, zone commerciale, zone d'activité, en consommant l'espace à tout va ? Cela me paraît un enjeu majeur.

Projection de *Huis clos pour un quartier*, jeudi 24, à 20 h 30, au Dôme de Saint-Avé suivi d'un débat avec l'équipe du film. Entrée gratuite.

(1) Il s'agit de cinq hectares de friches urbanisables aux lieux-dits Rostevel et Treulen.

Propos recueillis par

Denis RIOU.

Ouest-France